



Chirurgie

En plus des médicaments, votre médecin pourrait vous recommander divers types de chirurgies.

Greffe de poumon

La greffe de poumon n'est pas un remède mais plutôt un traitement. Elle peut être une option pour certaines personnes ayant une MPOC de stade avancé qui ne fument plus et qui ne survivraient pas sans greffe. Pour être admissible à une greffe de poumon, vous devez d'abord remplir des critères spécifiques; vous serez ensuite inscrit-e sur une liste d'attente. L'attente peut être longue. Lors d'une greffe de poumon, le/la chirurgien-ne retire un poumon, ou les deux, puis les remplace par des poumons sains. La chirurgie comporte des risques. Les personnes greffées doivent prendre des immunosuppresseurs (médicaments antirejet) pour le reste de leur vie.

Chirurgie de réduction du volume pulmonaire

Ce type de chirurgie aide certain-es patient-es ayant la MPOC à mieux respirer. Si votre médecin détermine que vous y êtes admissible, ce type de chirurgie peut réduire votre essoufflement. Lors de la chirurgie, des morceaux de tissus endommagés sont retirés des poumons. Ceci permet aux tissus sains de « mieux fonctionner ».

Qu'est-ce qu'un plan d'action contre la MPOC?

Le plan d'action contre la MPOC est un peu comme un contrat écrit entre vous et votre médecin ou votre équipe de soins en MPOC. Ce document décrit clairement les déclencheurs de votre MPOC, les façons de les éviter et quoi faire en cas de poussée [voir la section « Déclencheurs et poussées » p12]. Vous élaborerez ce plan en collaboration avec votre médecin et un-e éducateur(-trice) certifié-e dans le domaine respiratoire.

C'est un outil très important que vous pouvez utiliser pour prendre en charge votre MPOC. Votre plan d'action vous aide à identifier les signes qui se manifestent avant une poussée, pour que vous sachiez les reconnaître dans l'avenir. De cette façon, vous saurez qu'une poussée s'en vient et serez prêt-e à la traiter sans tarder.

Par exemple, vous noterez par écrit comment vous vous sentez avant l'apparition d'une poussée. Votre médecin ou votre éducateur(-trice) certifié-e dans le domaine respiratoire vous expliquera comment gérer la situation. La prochaine fois que vous remarquerez ces symptômes, vous consulterez votre plan d'action contre la MPOC et suivrez les indications de votre médecin.

Le plan d'action est un guide pour vous aider à éviter une visite aux urgences en cas de poussée, mais vous devriez continuer de prendre vos médicaments comme prescrits même lorsque vous vous sentez bien.